



PROCES-VERBAL

COMMISSION SPORTIVE - N° 03 (restreinte)

Réunion du : **28 Août 2017**
à : **15h00**

Présidence : **Jean-Louis RAMES LANGLADE**

Présent(s) : **Michel CASSEGRAIN - Patrick MINON - Philippe SOUCHU**

Excusé(s) : **Marc CASSEGRAIN - Magali DE BONNEFOY - Jean Louis RODRIGUEZ - Alain SINIVASSIN - Alain THILLOU**

La Commission,

- Vu les résultats des rencontres du 2^{ème} tour de la Coupe de France, disputées lors du week-end des 26 et 27 août 2017,
- Considérant les prérogatives de la Ligue Centre Val de Loire relatives au déroulement du 3^{ème} tour de la Coupe de France des 2 et 3 septembre 2017,
- Décide de reporter en conséquence, au 24 septembre 2017, les matches suivants de championnat D1 et D2 (initialement prévus au calendrier les 2 et 03/09/2017)
 - US Dampierre / Neuville SP
 - USM Montargis / FC Boigny
 - FC Ormes St Pérary / Ent. Chaingy St Ay F.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant le Bureau d'Appel du District du Loiret de Football dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président de la Commission
Jean-Louis RAMES LANGLADE

Le Secrétaire Adjoint
Michel CASSEGRAIN

Publié le 28.08.2017